

Tu prépares ton Hajj ou ton Omra ?

Évitez les arnaques de voyage !

Le Hajj et l'Omra sont des pèlerinages sacrés à La Mecque, en Arabie saoudite, qui coûtent souvent des milliers de dollars aux voyageurs musulmans. Des agences de voyage prédatrices et des escrocs profitent de ce voyage coûteux en prétendant offrir des prix bas et des hébergements premium. Si le prix d'un forfait voyage semble trop beau pour être vrai, *c'est probablement une arnaque*. Consultez notre liste de contrôle pour éviter les arnaques :

✓ RENSEIGNEZ-VOUS ET RÉSERVEZ TÔT

Ne réservez pas un voyage uniquement sur la base de publicités, de prospectus ou de publications sur les réseaux sociaux.

Vérifiez que l'agence de voyage est autorisée par le ministère saoudien du Hajj et de l'Omra à fournir des services. La plateforme en ligne Nusuk en Arabie saoudite est *la seule* plateforme officielle de réservation pour gérer votre voyage de Hajj ou d'Omra.

Rendez-vous hajj.nusuk.sa ou umrah.nusuk.sa pour consulter les prestataires de services autorisés, demander un visa ou réserver des forfaits de voyage.

IMPORTANT : Méfiez-vous des escrocs qui se font passer pour des responsables Nusuk. Nusuk ne vous demandera *jamais* de payer votre voyage par email ou sur les réseaux sociaux.

✓ PAYEZ AVEC UNE CARTE DE CRÉDIT

Évitez de payer en espèces, par virement bancaire, en cryptomonnaie, par carte cadeau ou par applications de paiement qui n'offrent pas de protection d'achat. Les cartes de crédit peuvent vous accorder des droits supplémentaires si vous avez payé pour des services que l'agence de voyage n'a pas fournis.

✓ RELISEZ LE CONTRAT ET POSEZ DES QUESTIONS

Assurez-vous que votre agent de voyage vous fournisse un contrat ou une autre forme de confirmation écrite des services que l'agence fournira. **Ne comptez pas sur la confirmation verbale ou sur des SMS via les réseaux sociaux comme Facebook ou WhatsApp pour confirmer votre voyage.**

Posez des questions sur tout ce que vous ne comprenez pas dans le contrat avant de signer. Prenez le temps de relire et si vous êtes poussé à signer ou à verser un acompte, partez !

Assurez-vous que votre contrat indique clairement :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Prix total• Calendrier de paiement• Des frais supplémentaires• Détails sur les visas | <ul style="list-style-type: none">• Nom de l'hôtel et dates de votre séjour• Détails de la réservation aérienne• Transport• Politiques d'annulation et de remboursement |
|---|--|

Même après avoir réservé votre voyage, confirmez directement vos réservations d'hôtel et vos vols auprès de l'hôtel et de la compagnie aérienne.

✓ GARDEZ UNE TRACE DE TOUTES LES COMMUNICATIONS

Enregistrez les contrats, reçus, confirmations de voyage, factures, e-mails, SMS et captures d'écran de publicités ou de publications sur les réseaux sociaux. Notez les dates et les détails de toute conversation téléphonique ou en personne.

Demandez des factures détaillées et assurez-vous qu'il n'y ait pas de frais surprises.



UNE ARNAQUE DE VOYAGE EST PROBABLE SI UNE AGENCE :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas d'adresse physique• Offre des prix bas ou des délais de traitement de visa rapides• A des descriptions vagues des hébergements• N'a pas de politique de remboursement | <ul style="list-style-type: none">• Demande de l'argent liquide d'avance• Demande de payer par virement bancaire ou carte cadeau• Ne fait aucune référence à la plateforme Nusuk pour la réservation <i>ou</i> prétend pouvoir contourner Nusuk |
|--|---|

Vous pouvez déposer une plainte contre une agence de voyages basée à New York si vous avez été trompé par de fausses publicités, si l'on vous a promis des services ou certains hébergements que vous n'avez pas reçus, si vous avez été facturé de frais imprévus ou si votre contrat a été annulé sans consentement. Déposez une plainte : nyc.gov/consumers ou 311.